



Séance du 29 mai 2012

COMPTE RENDU

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Madame Christelle CHAUVIN et Messieurs Jean-Paul BILLAUD, Didier CHAUVET et Bernard PIVETEAU

Monsieur Olivier CHAUVET a été nommé secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 24 avril 2012 a été adopté.

1°/ Tirage au sort des jurés d'assises – 2013

En présence du maire de Mesnard-la-Barotière, et pour permettre de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, il a d'abord été procédé au tirage au sort de la commune puis, à partir de la liste électorale de Mesnard, six personnes susceptibles d'être juré d'assises en 2013 ont également été tirées au sort.

2°/ Future mairie – Choix de la couleur des ouvertures

Après avoir étudié plusieurs visuels des façades de la future mairie, il a été décidé que les ouvertures seraient "bordeaux" (vote à bulletins secrets – 11 votants – "Bordeaux" : 8 voix – "gris" : 3 voix

3°/ Future mairie – busage du fossé du parking

Afin d'aménager l'entrée du parking, le fossé sera busé et le mur donnant sur la rue du Vieux Château sera supprimé. L'entrée sera paysagée.

4°/ Création d'un budget annexe lotissement

La création d'un nouveau lotissement va être lancée. Les premières études commenceront en septembre. Il se situera route de la Brossière et s'appellera "lotissement des musiciens". Un budget spécial va être créé afin de faciliter la gestion de ce lotissement.

5°/ Budget lotissement – décisions modificatives

Suite à la création du budget annexe "lotissement des musiciens", les sommes concernant ce budget et inscrites au budget général lotissement vont être transférées au nouveau budget.

6°/ Vote du budget "lotissement des musiciens"

Le nouveau budget lotissement a été approuvé pour les montants suivants en dépenses et en recettes :

189 002 € en section de fonctionnement

189 000 € en section d'investissement

7°/ Animation jeunesse été 2012 – Participation au dispositif "loisirs jeunes"

En partenariat avec le Conseil Général et la CAF, Familles Rurales met en place le dispositif "loisirs jeunes" en juillet 2012. Huit journées d'animation ainsi qu'un camp seront proposées aux jeunes de 12 à 17 ans. La commune participera à hauteur de 228 € pour les frais d'encadrement auxquels s'ajoutent 2 € par jeune et par journée d'animation.

8°/ SyDEV – Avenant à la convention d'effacement de la ligne HT la Minée 2

Dans le cadre des travaux d'aménagement du lotissement la Minée 2, la ligne HT surplombant le terrain a été effacée. Des modifications ont été apportées au tracé en cours de travaux, engendrant une moins-value de 2 124 € qui sera remboursée à la commune par le SyDEV

9°/ SyDEV – redevance d'occupation du domaine public par le réseau gaz

Une indemnité de 119 € sera versée à la commune pour les canalisations gaz situées sur le domaine public

10°/ Convention cadre d'accès aux services de la bibliothèque départementale et convention d'objectifs avec le Conseil Général

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes, deux conventions vont être passées entre la commune, la communauté de communes et le Conseil Général :

- Une convention cadre pour fixer les conditions générales d'accès des bibliothèques du canton aux services de la Bibliothèque Départementale
- Une convention d'objectifs pour préciser la convention cadre en détaillant les dispositions propres à chaque commune

11°/ Questions diverses

- Fréquentation du site internet

Un point a été fait sur la fréquentation du site depuis sa création en septembre 2009. Sur 2012, il y a en moyenne 1 850 visites par mois.

- Mur lotissement la Minée 2

Un riverain mitoyen au lotissement de la Minée 2 a construit un mur de clôture donnant sur le lotissement. Celui-ci étant haut côté lotissement, une haie sera plantée devant afin d'en atténuer la hauteur. La commune ne participe pas à la construction de ce mur

- Zone de la Lande – dénomination rue

L'impasse à droite dans la zone de la lande s'appellera "impasse des métiers"

TOUR DE TABLE

Marie-France BUGEAUD : Commission info le 11/06 à 20h30

Hervé JOBARD : En partenariat avec la Communauté de Communes, un reportage vidéo va être réalisé sur un sujet au choix. Il s'agira probablement des 10 ans du centre périscolaire + la marche gourmande. Chaque association pourrait fournir un thème de reportage.

Jean-Michel RABREAU : Les associations ont demandé si la location du matériel (barbecue...) ne pourrait pas être gérée par la commune > à étudier.

Etudier également la faisabilité d'avoir dans chaque quartier un représentant qui servirait de relais entre la commune, les associations et les habitants du quartier

Marie-France BOISSELEAU : Quand auront lieu les travaux de réparation à l'intérieur de l'église ? prévus par l'entreprise en juillet

Quand se feront les trottoirs du lotissement du Fief du Clou ? Il reste encore quelques maisons à construire notamment au centre du lotissement. Les trottoirs devraient se faire fin 2012

Béatrice SIAUDEAU : Dans la prairie du Benet, serait-il possible de mettre le banc côté MARPA, sous le saule pleureur ? OK

Composition d'un nouveau bureau de familles rurales avec de nombreuses entrées.

Olivier CHAUVET : Une buse doit être percée au Boisselin > la changer